

# Le mémoire technique la clé de voûte des marchés publics



Pierre SAAB  
Morgan DUDA  
Antoine MARTIN

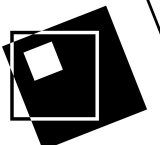


**Pierre Saab**  
Architecte DPLG

Le mémoire technique est votre seul argument de vente dans vos réponses aux marchés publics

Le marché auquel vous souhaitez répondre comporte une évaluation de la valeur technique de votre offre.

- Afin que cette évaluation soit la plus objective possible, deux solutions ont pu être retenues :
  - soit rendre obligatoire la rédaction d'un mémoire technique et lui adjoindre tout document complémentaire ;
  - soit laisser aux Entreprises la possibilité de prouver la valeur technique de leur offre par tout moyen, le mémoire technique constituant alors un moyen parmi d'autres de parvenir à ce but.



Pierre Saab  
Architecte DPLG

# Quelques règles...



Pierre Saab  
Architecte DPLG

- Il est rappelé au préalable :
  - que le mémoire doit éviter les généralités pour se concentrer sur les éléments liés au dossier auquel il est répondu ;
  - que la taille du mémoire doit être adaptée aux spécificités du chantier ;
  - que le mémoire technique ayant pour objectif de valoriser techniquement l'offre remise par l'Entreprise, tout document complémentaire peut être apporté (plans, notes justificatives de calculs, fiches produits, procédés d'exécution. Cette liste n'est bien évidemment pas limitative) ;
  - que les rubriques qui ne sont pas jugées utiles par l'Entreprise doivent être supprimées et non pas conservées avec la mention « sans objet » ou « néant » ;
  - que dans l'hypothèse où ce mémoire serait rendu contractuel, le non-respect des engagements écrits est susceptible d'entraîner les conséquences que la maîtrise estimera les plus adéquates dans les limites fixées par la réglementation.

# Présentation de l'entreprise

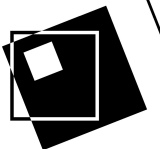
## Présentation brève de l'entreprise

- Historique , CA des dernières années , part de marchés, les valeurs de l'entreprise, son implantation , son savoir faire.
- Ses références clients ( montant des travaux, objet des travaux, lieux, photos si possible )

ATTENTION les références doivent être adaptées avec l'objet du marché auquel vous répondez ,

Ex : Si c'est une réhabilitation pas de référence sur le Neuf,

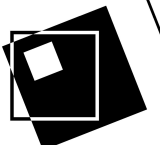
Si c'est un programme de travaux sur des logements collectifs, pas d'individuels.



Pierre Saab  
Architecte DPLG

# Canevas d'un mémoire technique

- 1 – MOYENS HUMAINS
- préciser dans ce chapitre les moyens en personnels affectés aux travaux et à l'organisation, et non les moyens humains dont l'Entreprise dispose en globalité.
- 1.1. Organigramme fonctionnel de l'agence ou de l'équipe affectée à l'opération avec les coordonnées de chacun (équipe projet, équipe d'exécution , ...)
- 1.2. Nombre de personnes affectées au chantier (mini ou maxi selon planning)
- CV de l'équipe (si possible)
- Qualifications et formations



# Canevas d'un mémoire technique

- 2 - Moyens en matériel
- 2.1. Description du matériel bureautiques et techniques
- 2.2. Matériels les plus adaptés au chantier
- 2.3. Véhicules de l'entreprise
- il peut donc être précisé ici les moyens matériels éventuellement mis à disposition pendant la durée d'exécution du marché.

# Canevas d'un mémoire technique

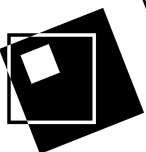
## 3. MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'ENTREPRISE POUR GARANTIR LA SANTE ET LA SECURITE DU CHANTIER

3.1 – Installation de chantier : description,  
bureaux, moyens de liaison, ateliers, aire de  
stockage des matériaux

3.2 – Hygiène et sécurité sur le chantier :  
principales mesures prévues pour les assurer

# EXEMPLES:

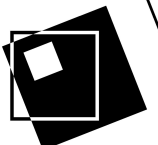
- Ouvrages livrés sur chantier: Les ouvrages livrés sur le chantier en attente de pose seront stockés à l'abri des intempéries, des souillures et des chocs.
- Les conditions de stockage seront telles qu'elles ne subissent aucune déformation ou détérioration.
- Contrôle avant pose
- Nous fournirons à l'appui de notre offre la notice technique indiquant les caractéristiques et la provenance des différents composants, PV d'essais de tenue mécanique et d'étanchéité.
- Nous garantissons la mise en œuvre de toutes les mesures de sécurité aptes à garantir l'absence de risques, tant pour les occupants des lieux que pour les personnes circulant au pied du bâtiment.
- Nuisance acoustiques
- **Nuisances visuelles** : nettoyage quotidien des abords du chantier
- Nuisances dues au trafic des véhicules de chantier





# Canevas d'un mémoire technique

- 4 – DISPOSITIONS ARRETEES PAR L'ENTREPRISE POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS A REALISER ET LE RESPECT DES DELAIS D'EXECUTION
- Il s'agit de permettre au Maître d'ouvrage (et au Maître d'œuvre) de juger de la qualité de l'exécution et de démontrer la capacité de faire de l'Entreprise.
  - 4.1 - Indication sur le programme d'exécution, (prévision des temps d'intervention et interface d'exécution) phasage et durée de chaque phase (si le chantier comporte plusieurs tranches clairement définies).
  - 4.3 – Procédés d'exécution envisagés



# Canevas d'un mémoire technique



Pierre Saab  
Architecte DPLG

- 5 – DISPOSITIONS ARRETEES PAR L'ENTREPRISE EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS DE CHANTIERS

Il s'agit de permettre au Maître d'ouvrage (et au Maître d'œuvre) de juger des mesures prises par l'Entreprise pour la gestion des déchets de chantier. A titre indicatif, les points suivants pourront être précisés :

- 5.1 – Organisation de la collecte des déchets
- 5.2 – Lieux d'évacuation des déchets – Traçabilité des déchets
- 5.3 - Gestion des déchets
- 5.4 – Note environnementale (quand elle est demandée)

**Exemple:**

Nous organiserons le tri des déchets sur le chantier et mettrons en place une benne spécifique pour l'évacuation en centre de retraitement des menuiseries à évacuer.

Nous mettrons en place une signalisation permettant de différencier chaque type de container.

Contrôle et suivi des déchets

Nous mettrons en place une traçabilité pour assurer le suivi des déchets du chantier aux différents centre de traitements.

# EX Planning

planning d'exécution								
Affaire : Mr et Mme .....								
pas de fermeture pour congés								
LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES	SEPTEMBRE				OCTOBRE			
	36	37	38	39	40	41	42	43
FENETRES	C					R	P	P
VOLETS ROULANTS	C		R				P	P
LEGENDE								
C	COMMANDE							
R	RECEPTION							
P	POSE							

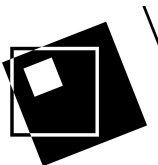
# Canevas d'un mémoire technique

- 10-ORGANISATION ET GESTION DU S.A.V.

Il s'agit de permettre au Maître d'ouvrage (et au Maître d'œuvre) de connaître les dispositions prises par l'Entreprise relatives au service après-vente.

10.1 – Organisation du S.A.V de l'Entreprise

10.2 - Délai d'intervention dans le cadre du S.A.V (intervention urgente, intervention normale)



Pierre Saab  
Architecte DPLG

# Mémoire technique : votre check-list

## ENTREPRISE



Vérifier si le mémoire fourni par l'acheteur



Adapter le mémoire à l'opération visée



Ne pas faire un mémoire fleuve

## ACHETEUR PUBLIC

Bien exprimer son besoin



Choisir les critères de choix des offres dès l'analyse du besoin



Indiquer les critères, sous-critères et leur pondération



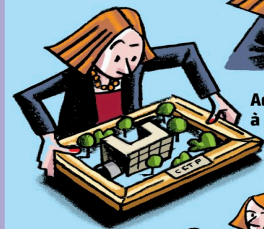
Bien rédiger son CCTP



Poser des performances planchers et plafonds dans le CCTP



Adapter le cadre mémoire technique à l'importance de l'opération



Ouvrir aux variantes



Pierre Saab  
Architecte DPLG

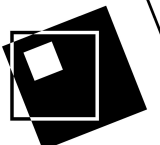
# L'ANALYSE

## OBJECTIF :

- Cette phase a pour objet d'assister le maître d'ouvrage lors de la mise en concurrence pour le choix de l'entreprise qui assurera la réalisation des travaux.
- D'analyser les offres des entreprises DPGF & MÉMOIRE TECHNIQUE.

Le maître d'ouvrage définit sa stratégie à travers le règlement de la consultation – RC :

- Il définit les critères de sélection des candidatures.
- Il définit les critères de jugement des offres.
- Il définit le barème de notation



Pierre Saab  
Architecte DPLG

# L'ANALYSE DU DPGF

## ANALYSE DES OFFRES DPGF :

- Cette phase a pour objet de vérifier et comparer les quantités et les prix des offres des entreprises.
- Le règlement de la consultation – RC - définit les critères suivant :

L'offre de prix économiquement la plus avantageuse jugée conforme est affectée de la note maximale. Elle est nommée PO.

L'offre de l'entreprise analysé est noté P.

30 Représente le pourcentage défini par le MOA

### **Formule de notation des autres offres de prix :**

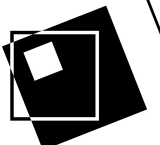
$$\text{Note Prix P} = 30 / \frac{(\text{P offre concernée})}{\text{PO}}$$

# L'ANALYSE MÉMOIRE TECHNIQUE

## ANALYSE DES OFFRES DU MÉMOIRE TECHNIQUE :

Cette phase à pour objet de vérifier les valeurs technique de l'entreprise à répondre au projet.

- Le règlement de la consultation – RC - définir les critères suivant :
  - Les moyens matériels et humains **AFFECTES** à la réalisation des travaux
  - Planning, délais et méthodologie d'intervention **DETAILLE** par nature d'intervention
  - Note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier, ainsi que l'installation de chantier et traitement des déchets
  - Références en adéquation avec le projet.



Pierre Saab  
Architecte DPLG



# L'ANALYSE MÉMOIRE TECHNIQUE

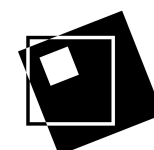
## ANALYSE DES OFFRES DU MÉMOIRE TECHNIQUE :

La valeur technique sera appréciée de la manière suivante : chaque sous-critère de la valeur technique se verra attribuer l'appréciation qualitative suivante :

Note	Appréciation	Justification
0	Inacceptable	Pas d'éléments de réponse concernant le sous critère
1	Très mauvais	Éléments de réponse ne répondant pas à la demande du maître d'ouvrage, généralités, pas de projection particulière
2	Mauvais	Réponse mal cadrée, ne répondant qu'en partie au sous critère, réponse incomplète, partielle
3	Moyen	Compréhension de la demande du maître d'ouvrage, réponse complète avec reformulation des objectifs du maître d'ouvrage
4	Bon	Réponse avec organisation cohérente, mise en exergue compétences / procédures spécifiques
5	Excellent	Dépassement des attentes du maître d'ouvrage, proposition et justification d'une démarche optimale

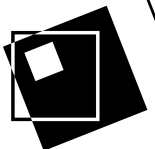
# L'ANALYSE

## UN EXEMPLE



Pierre Saab  
Architecte DPLG

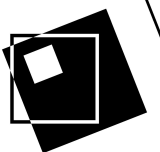
entreprises	ESTIMATION		
<b>CRITERE 1 : PRIX (coefficient de pondération de 30%)</b>			
Offre du candidat à l'ouverture des plis (en € HT)	39 367,10	56 305,80	38 306,16
Offre du candidat après analyse (en € HT)	39 367,10	56 305,80	38 306,16
Offre après retour du candidat (en € HT)	39 367,10	56 305,80	38 306,16
Variante imposée : enduits extérieurs	11 911,00	18 448,00	13 776,40
Offre de base hors variante	39 367,10	56 305,80	38 306,16
Estimation DCE (en € HT)	39 367,10	39 367,10	39 367,10
Offre la plus basse (en € HT)		38 306,16	38 306,16
TOTAL note sur 30 points	0,00	20,41	30,00
COMMENTAIRES / OBSERVATIONS	/	<p><u>OFFRE CONFORME :</u></p> <p>Après analyse, les quantités sont correctes au regard du projet, mais les prix semblent élevés au regard du projet.</p> <p>SURTOUT POUR LES POSTES : - INSTALLATION DE CHANTIER - PRÉPARATION - GENERALITES</p>	<p><u>OFFRE CONFORME :</u></p> <p>Après analyse, les prix et les quantités sont corrects au regard du projet.</p> <p><u>Question :</u> il est demandé à l'entreprise de confirmer que les frais de bureau d'étude dus au poste 4.2 BUREAU D'ÉTUDES soient bien compris.</p> <p><u>Réponse :</u> Frais d'étude compris dans notre prestation</p> <p><u>Remarque :</u> il est possible de négocier avec l'entreprise pour l'attribution des deux lots 01 et 03.</p>





Le mémoire  
technique la clé  
de voûte des  
marchés publics

merci de votre  
attention



Pierre Saab  
Architecte DPLG